

NOTES DE LECTURE

Un Roi de Bougie, père de la Merci. — Dans un petit livre intitulé : *La vive foy et le récit fidelle de ce qui s'est passé dans le voyage de la rédemption des captifs françois, faicte en Alger par les pères de l'Ordre de Nostre Dame de la Mercy les mois de mars et d'avril 1644*, ouvrage dédié à Nosseigneurs des Etats de la province de Bretagne, Paris, Louis Feugé, 1645, in-8°, 88 pages), l'auteur, le R. P. Edmond Egréville, religieux prédicateur dudit ordre et procureur général pour la rédemption des captifs en ladite province de Bretagne, rapporte les faits suivants (p. 25 et 27) :

«... le supplice à Bougie de frère Armengol, religieux de N.-D. de la Mercy, une première fois pendu à cause du retardement de l'argent que ses confrères avaient promis de porter pour le paiement des esclaves qui avaient esté délivrés, et pour lesquels il estoit demeuré en ostage, duquel martyr il fut délivré par merveille. La sacrée Vierge lui estant favorable, empescha que la corde coupast le fil de sa vie, et le soustint par les pieds, élevé pendant le temps de trois jours que les pères qui apportoient sa rançon arrivèrent. Et la seconde fois il fut brûlé tout vif pour avoir converti le roi de ce pays et qui depuis fut religieux profès de ce divin ordre et fut nommé frère Jean de Sainte Marie. Sa famille et beaucoup de ses sujets receurent aussi le baptême et la foy de Saint Armengol. Ensuite de son martyre son compagnon fut crucifié. »

Un Français captif des Arabes (1832-1836). — On lit dans le *Moniteur Algérie* (n° 235) du 10 juin 1836, p. 3 :

Vendredi, 3 juin, dans la soirée, la foule se pressait rue Bab el Oued, auprès d'un homme à longue barbe, vêtu d'un vieux burnous, et dont les manières autant que le costume

annonçaient un arabe d'une tribu éloignée, quoique la facilité avec laquelle il s'exprimait en français ne permit pas d'admettre cette supposition. En effet, l'individu qui se trouvait alors l'objet de la curiosité générale est un provençal qui, après avoir passé plus de quatre ans parmi les Arabes, et avoir pénétré dans le Sahara, au delà des Beni-Mzabs, avait enfin réussi à regagner Alger. Voici un sommaire de ses aventures, telles que nous les lui avons entendu raconter. Le sieur Baudoin, la personne en question, bien que née en Provence, a été élevé au collège de Turin, en Piémont, et parle beaucoup mieux l'italien que le français (1). Un jour (en mars 1832), qu'il se promenait dans les environs de la ville, il fut surpris par un parti d'Arabes de la tribu des Issers et emmené sur leur territoire. Là on le circonçit et on le maria après avoir remplacé ses habits européens par le costume indigène. M. Baudoin ayant répudié sa femme au bout de peu de temps, cette action éveilla les soupçons des Arabes, qui lui supposant l'intention de retourner chez les Chrétiens, le vendirent à un marabout. Ici commença pour notre compatriote une longue série de voyages mêlés de curieuses aventures et d'incroyables fatigues. Son maître le mena jusque dans le Sahara, et il parcourut ainsi avec lui un espace considérable où il a trouvé des villes riches et peuplées et aussi des ruines imposantes de cités détruites. Il a observé un grand nombre d'inscriptions dont les caractères, qui lui sont inconnus, n'ont aucun rapport avec les lettres arabes, latines ou grecques. M. Baudoin recouvra enfin sa liberté par la mort du marabout, qui succomba au choléra, maladie qui régna avec violence jusque dans le cœur de l'Afrique pendant l'année 1835. Dès ce moment, notre compatriote conçut la pensée de retourner parmi les Européens, ce qu'il exécuta avec prudence en évitant de suivre la route directe. La perfection avec laquelle il s'exprime en arabe, la connaissance approfondie qu'il a du Coran dont il sait la moitié par cœur et qu'il commente savamment, et aussi ses migrations continuelles d'une tribu à une autre lui donnèrent les

(1) En rapportant cette affaire au Ministre de la Guerre, le lieutenant général Rapatel, gouverneur général par intérim, indique que le nommé Beaudoin était « élève en médecine, natif de Bouyon (Alpes Maritimes) » et que « la connaissance de la médecine » lui avait été fort utile pendant sa captivité. (Lettre du 11 juin 1836. — Arch. Min. Guerre, fds. *Algérie*, correspondance).

moyens de faire perdre la trace de son origine et de passer pour un arabe de bon aloi. Dans ses voyages, il n'avait d'autre ressource pour vivre que d'exercer la médecine à la manière du pays, c'est-à-dire à l'aide de caractères mystérieux, de véritables amulettes et d'autres pratiques de même genre. C'est ainsi qu'il a pu arriver jusqu'à Alger sans être inquiété dans sa route. Le récit de ces quatre années passées dans le désert, que M. Baudoin s'occupe à rédiger en ce moment (1), ne peut manquer d'exciter vivement la curiosité publique et d'intéresser le monde savant, pour qui cette partie de l'intérieur de l'Afrique est encore couverte d'un voile mystérieux.

Cette relation a-t-elle jamais été publiée ? Elle ne figure ni dans la *Bibliography of Algeria* de Playfair, ni dans l'*Essai de bibliographie méthodique et raisonnée* de M. Tailliant.

Lamennais et la question d'Alger. — En 1837, au lendemain de l'échec de Clauzel devant Constantine, Lamennais consacra dans *Le Monde* deux articles à la question d'Alger. Les critiques au Ministère n'y manquèrent pas. Pour l'auteur, les fautes, les erreurs commises en Afrique sont moins l'effet du hasard, de la négligence ou de l'impéritie que la volonté du Gouvernement qui veut abandonner Alger, et qui ne l'osant pas ouvertement, s'efforce par tous les moyens de dégoûter le pays de cette conquête.

A ces critiques, longuement développées, Lamennais ajoute des vues positives et montre comment, à son avis, peut être résolue la question d'Alger :

« On a le choix entre deux partis, entre un système de domination absolue établie par la force, et un système d'alliance fondée sur des conventions libres et garantie par des intérêts réciproques, entre un système de guerre et un système de paix.

« En thèse générale, nous ne croyons pas à l'impossibilité de réaliser le système d'une domination plus ou moins absolue. Pourquoi ce qui fut possible aux Romains, aux Phéniciens avant eux, après eux aux Arabes et plus tard aux Turcs,

(1) « Ce jeune homme, d'un tour d'esprit remarquable, écrit Rapatel, est à même de donner des renseignements curieux sur le pays qu'il a parcouru. Je l'ai engagé et mis à même de faire un recueil de ses impressions de voyage. »

nous serait-il impossible à nous ? Mais la guerre serait longue, elle exigerait des forces considérables, des dépenses énormes, une suite dans les efforts, une persistance dans le plan auquel on se serait arrêté, qu'on ne peut guère attendre de la mobilité de nos conseils, en des temps surtout tels que ceux-ci. Nous aurions affaire à un ennemi presque insaisissable pour qui la fuite même est le combat, qu'il faudrait presque entièrement exterminer en détail pour obtenir des faibles débris de ces populations errantes une soumission inespérable tandis qu'elles conserveraient quelque moyen de résister. L'humanité, la justice et une politique sage repoussent également, ce nous semble, une pareille détermination.

« Reste donc le système d'alliance dont les principales bases seraient l'occupation des points les plus importants du littoral, et peut-être de quelques autres positions militaires peu distantes et en petit nombre ; et, à la condition de traités qui régleraient nos relations de tout genre avec eux, et dont les stipulations devraient être observées religieusement, une pleine liberté pour les indigènes de se gouverner et de s'administrer selon leurs lois, leurs coutumes, leurs mœurs.

« Les difficultés qu'offrirait la conservation des points occupés militairement ne sauraient être mieux exposées que ne l'a fait M. le Maréchal Clauzel. Elles nous frappent peu cependant, parce qu'il part toujours de l'hypothèse d'une domination absolue et par conséquent d'un état de guerre permanent avec les Arabes. Dans cette hypothèse, tout ce qu'il dit est de la plus grande évidence ; mais ses objections perdent toute leur force, ou presque toute leur force, dans l'hypothèse contraire d'une paix fondée sur une alliance que garantiraient et la sainteté des traités et la réciprocité des intérêts.

« Nous ne pensons point que, dans ce cas, l'on dût traiter exclusivement avec un seul chef, avec Abd el Kader, par exemple, et favoriser ainsi l'extension de sa puissance. Ce serait opposer un empire à un empire. Nous croyons plutôt qu'il serait sage de multiplier les alliances partielles avec les différentes tribus et leurs chefs particuliers. Le rôle de modérateurs et d'arbitres entre les indigènes deviendrait alors naturellement le nôtre, et notre autorité s'en accroîtrait. Les populations graviteraient vers nous, et si l'on parvenait, en même temps que des communications fréquentes affaibliraient progressivement les préjugés mutuels, à répandre de proche en proche, avec les habitudes agricoles, le principe

civilisateur de la propriété individuelle dont les avantages ne tarderaient pas à être appréciés, la nature même des choses nous rendant l'appui nécessaire des tribus chez lesquelles s'opérerait cette transformation, les porterait à venir d'elles-mêmes s'abriter sous notre influence. Peu à peu une vraie fusion s'accomplirait entre elles et nous, sans violence et par le seul fait d'une nécessité heureuse. De libres transactions de vente et d'achat permettraient aux Européens, dans un avenir peu éloigné peut-être, d'acquérir des possessions dont ils jouiraient avec sécurité, et d'introduire parmi les tribus chez lesquelles ils s'établiraient avec de meilleures méthodes de culture, l'estime et le goût de nos connaissances dont les indigènes sentiraient immédiatement l'utilité.

« Jusque là, nous sommes convaincus que l'on doit renoncer à une colonisation agricole, qui ne pourrait réussir qu'après une guerre d'extermination, et se borner à une colonisation exclusivement militaire et commerciale. Mais, quelque parti que l'on prenne, qu'on se persuade bien qu'une perpétuelle variation de projets et de plans ne peut conduire qu'à une ruine certaine, et surtout que, là où l'on sème l'injustice, tôt ou tard on moissonne des calamités ». (*Politique à l'usage du peuple, recueil des articles publiés dans « le Monde », par F. Lamennais. — Paris, Pagnerre, 1839, 2 vol. in-16, t. II, Affaire d'Alger, p. 6 à 9). Le Monde parut du 16 novembre 1836 au 1^{er} novembre 1937.*

Lettre d'un transporté de 1852.

« Prison de Blidah, le 5 septembre 1853.

« Mon cher Coulanjon,

« Je me décide enfin malgré ma paresse de te donner de mes nouvelles. Je te dirai d'abord que j'ai changé de logement et je viens te donner mon adresse : je suis logé à la prison militaire de Blidah avec 28 de mes amis et tu as sans doute entendu dire pour quel motif. Je vais cependant te donner quelques détails, car peut être ces nouvelles te sont-elles parvenues tronquées.

« Lorsqu'on a licencié la colonie d'Aïn-Benian, soit pour y mettre des colons, soit à cause des dénonciations et accusations portées deux fois par nous contre le directeur (j'ignore

lequel des deux motifs a prévalu) on nous a divisé en deux sections, l'une pour Aïn-Sultan, l'autre pour la Bourkika. Nous étions 47 pour cette dernière. Arrivés à cette colonie au nombre de 45 (deux s'étant évadés en route) nous signifiâmes au directeur que le pays étant très malsain (vu que tout le monde était malade, sans en excepter le directeur lui-même qui était au lit) notre intention était de ne pas mourir ici et nous l'invitions à prendre les mesures nécessaires pour que l'on nous envoyât ailleurs, lui accordant le délai nécessaire. Le Directeur prit sans doute notre déclaration pour une plaisanterie, car le lendemain soir il nous fit signifier que nous ayons à nous rendre au travail le matin suivant, mais au moment du départ, il ne se présenta que 10 volontaires qui partirent immédiatement pour travailler à la route ; pendant 5 jours nous eûmes à nous promener et le directeur fut d'une douceur extrême (calme qui précède la tempête) nous accordant toutes les permissions qu'on lui demandait pour aller à Marengo. Enfin le 26, arrive de Blidah un spahi porteur d'un ordre. On se rend de suite chez le directeur qui était toujours au lit, pour savoir la décision mais il nous répond que nous ayons à rester et qu'il arrivait de la troupe pour nous garder. Alors nous lui signifiâmes notre départ immédiat et notre résolution formelle de préférer la prison à la mort. Aussitôt dit, aussitôt fait, nous prenons quelques effets indispensables et à trois heures après midi nous nous mettons en route au nombre de 30 (5 ayant reculé à nous suivre). Nous marchons jusqu'à la nuit à travers la plaine pour éviter Blidah et la rencontre de la troupe et nous faisons une halte d'environ trois heures. Nous continuons ensuite notre marche jusqu'à quatre heures du matin où exténués de fatigue nous nous décidons à nous reposer. Comme nous étions partis à la hâte nous n'avions emporté qu'un peu de pain que nous eûmes bientôt dévoré et nous nous désalterions aux rivières que nous traversions, faute de trouver des sources. Enfin nous nous reposons jusqu'à 7 heures, puis nous reprenons notre marche et nous arrivons vers 10 heures aux Quatre chemins où nous déjeunons copieusement car nous en avons besoin. Après une halte de 4 heures nous repartons en suivant la route et à la nuit tombante nous arrivons au pont de l'Oued Kerma à 3 kilomètres au delà de Birkadem. Épuisés de fatigue nous nous décidons à camper auprès d'une source d'eau et nous nous endormons avec l'intention d'arriver à Alger au point du jour pour nous constituer prisonniers

et nous mettre à la discrétion du Gouverneur. Trois de nos camarades fatigués et malades avaient pris la voiture aux Quatre chemins pour se rendre à Alger et nous attendre. Nous ne savons ce qui leur sera arrivé, nous ne les avons plus revus. Vers 11 heures nous fûmes réveillés par un de nos camarades qui nous avertit que nous sommes cernés par des spahis. En effet nous sommes arrêtés mais nous refusons de retourner sur nos pas et nous les engageons à nous accompagner jusqu'à Alger. Le brigadier nous répond en mauvais français qu'il ne peut rien prendre sur lui, mais que son capitaine allait venir et qu'il déciderait ; pour l'attendre nous allons nous recoucher et déjà j'étais endormi lorsqu'au bout d'une heure je fus réveillé pour partir. Pendant ce temps était arrivé la gendarmerie de Birkadem dont le maréchal des logis nous promit sur *l'honneur* de nous conduire au camp de Douéra. Sur sa promesse nous nous remettons en marche, mais arrivés au quatrième blockhaus le capitaine de spahis que nous avons rencontré en route, nous engagea à nous reposer le reste de la nuit, nous prévenant qu'il ne disposerait de nous qu'après avoir reçu les ordres qu'il attendait de Blidah. A 7 heures du matin nous voyons arriver de tous les points de la plaine des Arabes conduisant des chevaux et des mulets pour nous conduire. En effet, on nous donna à chacun un cheval et voilà notre caravane partie pour Blidah ; nous arrivons à Boufarik, couverts de poussière et ne nous reconnaissant pas nous-mêmes. Après une halte d'une heure, nous repartons mais cette fois on nous met en croupe des Arabes qui avaient fourni les chevaux et qui jusqu'alors avaient suivi à pied, aussi offrions-nous le plus grotesque équipage qu'il soit possible de voir. Enfin nous arrivons à Blidah tout inondés de poussière et de sueur et dans un état à faire pitié puis on nous conduisit à la prison où nous sommes en attendant que l'on décidât de notre sort.

« Il faut te dire que pendant que nous marchions à travers la plaine on battait la générale dans les casernes de Blidah, toute la troupe était sous les armes, un bataillon était envoyé à notre rencontre, toute la route était sillonnée de gendarmes et de spahis, et tous les caïds de la plaine recevaient l'ordre de requérir tous les Arabes pour nous arrêter. Et un mot tout était en révolution pour arrêter 30 hommes sans armes et sans vivres.

« Le lendemain de notre emprisonnement on nous signifia un ordre du gouverneur qui nous condamna *au pain sec* de

jour à autre, de sorte que nous ne recevons la soupe qu'une fois tous les deux jours. Nous ignorons combien de temps durera cette punition et notre captivité mais tout cela nous est indifférent, car nous préférons passer tout notre temps en prison et sous ce régime plutôt que de retourner à Bourkika où nous serions certains de mourir ou au moins de prendre des maladies incurables. Tous ceux qui y sont font pitié à voir tant ils ont un air maladif.

« J'oubliais de te dire qu'il vient de nous arriver un nouveau compagnon d'infortune qui, n'ayant pu partir avec nous, partit seul le lendemain pour nous rejoindre, mais arrêté auprès de Coléah il a été transféré avec nous.

« Nous avons à remercier les démocrates de Blidah des marques de sympathie qu'ils nous ont témoignées, car deux heures après notre emprisonnement nous avons reçu une collecte de 56 francs, plus du tabac.

« Je ne t'écrirai que lorsque je serai arrivé à ma nouvelle destination. J'aurais beaucoup de plaisir à *aller te voir* si cela m'était possible. Fais-moi réponse pour savoir si ma lettre t'est parvenue.

« Je te salue d'amitié ainsi que toute ta famille.

L. ROUFFET.

« Tu ne m'oublieras pas auprès de Thomas, de Serre et de toutes les connaissances et tu leur diras bien des choses de ma part. » (*Archives du Gouvernement Général de l'Algérie, série Z*).
